

Le nouveau Conseil communal d'enfants

Le Conseil communal d'enfants est renouvelable par moitié, chaque année, en novembre, lors de la Semaine des droits de l'enfant. Les 34 élus de CM1 et CM2, filles et garçons de 9 à 11 ans, sont très actifs.



Toutes les écoles élémentaires de la ville participent « avec un grand plaisir », souligne Delphine Evrard, coordinatrice enfance à la direction de l'Éducation. Première étape, les élections: dépôt de candidature, élaboration du programme, campagne d'affichage, présentation des projets et vote en présence de l'adjoint au maire chargé de l'Éducation et de la Jeunesse, Alain Gorez. Élus par leurs pairs, les membres du CCE se réunissent tous les quinze jours pendant l'année scolaire, pour travailler en commission.

Aïcha, nouvelle élue, s'est présentée

pour aider les personnes âgées, les gens qui ne savent pas nager et pour améliorer notre ville.

C'est ce que j'attendais !, dit-elle à propos du travail du CCE.

Hind, Raphaël et Adil, élus lors du précédent scrutin, veulent eux aussi

aider, améliorer .

La première,

super contente d'être élue

est « fière de nous tous » ainsi que des actions menées pour la propreté de l'espace public, notamment avec « le groupe jardinage ».

Raphaël retient

le projet intergénérationnel: la rencontre avec les personnes âgées, les colis pour les seniors » et « la récolte alimentaire pour les Restos du Cœur ».

Adil,

content d'être élu avec beaucoup de voix », évoque « les poubelles ajoutées dans la ville, les hôtels à insectes » et constate: « Il y a des choses qui ont changé ! »

Trois assemblées plénières rythment la mandature: installation des nouveaux élus, présentation et vote des projets, bilan de l'année écoulée. Une expérience très formatrice pour les enfants, ces citoyens du « présent », exercer sa citoyenneté aujourd'hui afin d'être un citoyen engagé à l'âge adulte !

Infos pratiques

Service enfance 01 64 67 52 53